

Démenti européen sur des envois de produits radio-actifs

La Commission des communautés européennes a démenti, le 13 juillet à Bruxelles, que les produits alimentaires exportés par la CEE aient contenu des doses anormales de radioactivité, à propos de deux affaires révélées la veille, concernant du lait en poudre destiné au Mozambique et de la viande bovine pour le Venezuela.

La Commission déclare, dans un communiqué, avoir « appris avec surprise » les informations du quotidien gouvernemental de Maputo *Noticias*, selon lesquelles 45 tonnes de lait en poudre sont remises depuis octobre dans un entrepôt de la Croix-Rouge mozambicaine en raison de leur niveau élevé de radioactivité.

Selon des « analyses effectuées en Italie à la demande de la Croix-Rouge mozambicaine », la teneur en césium de cette cargaison est de 102,8 becquerels par kilogramme, largement inférieure au maximum autorisé de 370 Bq/kg instauré pour le lait par la CEE après la catastrophe de Tchernobyl (URSS) en avril 1986, précise la Commission.

« Ces faits ne sont absolument pas contestés par la Croix-Rouge mozambicaine, contrairement à certaines allégations de presse. La question qui a été soulevée très récemment [fin mai] par celle-ci est de savoir dans quelles limites des populations en état de carence alimentaire peuvent consommer ce lait », poursuit le communiqué. La Commission a décidé, « pour répondre à l'attente des autorités mozambicaines », de prélever des échantillons afin « d'examiner l'état de conservation de ce lait après neuf mois de stockage » et d'envoyer ensuite une mission d'experts à Maputo « afin d'expliquer aux autorités mozambicaines la base scientifique des normes communautaires et de les conseiller le cas échéant en matière diététique ».

Les normes CEE « ont été établies en prenant en considération que ces produits peuvent constituer une très large proportion du régime alimentaire de jeunes enfants », ajoute la Commission. Elle reconnaît toutefois ne pouvoir apprécier, en l'absence d'examen médicaux, « dans quelle proportion le régime alimentaire de ces populations peut être basé sur du lait écrémé », indépendamment du problème de la radioactivité.